

A.3.4.1.4 Planification de l'étude du code et usage des manuels

Pour répondre à nos questions de recherche (cf. A.2.2), nous avons chargé les enquêteurs de plusieurs missions (cf. Annexe « Cahier des charges de l'enquêteur » A.3.4) :

- inventorer les correspondances graphophonémiques (CGP) explicitement enseignées au début de l'année scolaire ;
- identifier l'entrée privilégiée par les enseignants (graphémique ou phonémique) ;
- relever les textes supports à l'enseignement de la lecture pendant la dixième semaine (s1) afin de savoir si les graphèmes qui les composaient avaient préalablement été étudiés en classe ou non ;
- relever les manuels réellement utilisés en classe.

✓ *Inventorer les correspondances graphophonémiques enseignées*

Au cours des neuf premières semaines de l'année scolaire, l'enquêteur aidé par l'enseignant a dressé l'inventaire des correspondances graphophonémiques étudiées de manière explicite en prenant appui sur les cahiers des élèves, sur les manuels et sur les affichages muraux. Pour cela, il a utilisé le tableau reproduit ci-dessous dont l'unité, la ligne, est le couple constitué par une correspondance entre graphème(s) et phonème(s).

Le trop grand nombre de correspondances (le système orthographique du Français comporte 145 graphèmes pour 36 phonèmes) nous a obligés à procéder à une réduction afin que l'outil de recueil des données soit maniable et fiable. Nous avons donc choisi de ne conserver que les graphèmes les plus fréquents relevés dans les manuels scolaires inventoriés dans la base Manulex (Lété, Sprenger-Charolles & Colé, 2004 ; Ortéga & Lété, 2010) et les correspondances graphophonémiques habituellement étudiées au cours préparatoire en recoupant les tables des matières d'une dizaine de manuels. La liste que nous avons élaborée comporte 63 graphèmes associés à leur(s) correspondant(s) phonémique(s) et 12 graphèmes muets. Un graphème peut parfois être regroupé avec d'autres graphèmes voisins correspondant au même phonème (par exemple la lettre *a* associée à la lettre *à* accentuée, ou bien le graphème *ain* associé au graphème *aim*).

Relevé des CGP étudiées							
Correspondances Graphèmes-Phonèmes		Exemples	Date 1ère trace	Date Institut.	Aide-mémoire	P, G ou PG	Remarque
a (â, â)	[a] ou [ɑ]	avocat, patte, pâte					
ai	[ɛ] ou [e]	aimer, serai					
ain (aim)	[ɛ̃]	pain, daim					
an (am)	[ɑ̃]	enfant, ampoule					
au	[o] [ɔ]	autant, autobus					
b	[b]	bleu					
c (cc)	[k]	couleur, accomplir					
c (ç)	[s]	cerise, déçu					
ch	[ʃ]	chat					
d	[d]	deux					
e	[ə] [œ] [Ø]	devenir, lime					
e	[e]	dessin, effort					
e	[ɛ]	vert, mer					
é (e)	[e]	école, été					
è (ê)	[ɛ]	espèce, rêve					
eau	[o]	bureau					
ei (ey)	[e] ou [ɛ]	reine, hockey					
ein (eim)	[ɛ̃]	rein, Reims					
en	[ɛ̃]	rien					
en (em)	[ɑ̃]	enfant, emporter					
er (et)	[e] ou [ɛ]	manger, jouet					
es (ez)	[e] ou [ɛ]	tu es, nez					
eu	[œ] ou [Ø]	peur, bleu					
eu	[Y]	j'ai eu					
f (ff)	[f]	fou, effort					
g(e)	[ʒ]	plage, plongeon					
g (gu)	[g]	goutte, guépard					
gn	ɲ	mignon					
i	[i]	ami					
i	[j] (yod)	avion					

ill (il)	[j] (yod)	œil, famille				
in (im)	[ɛ̃]	sapin				
j	[ʒ]	jaune				
k	[k]	kilo				
l (ll)	[l]	stylo, bulle				
m (mm)	[m]	mon, femme				
n (nn)	[n]	niche, bonne				
o (ô)	[o] [ɔ]	stylo, école				
oeu (oe)	[œ] ou [Ø]	cœur, vœu, œil				
oo	[o] [u]	zoo, foot				
oi	[wa]	roi				
oin	[wɛ̃]	coin				
on (om)	[õ]	salon, pompe				
ou (où)	[u]	fou, où				
p (pp)	[p]	père, apporte				
ph	[f]	phoque				
q (qu)	[k]	coq, quatre				
r (rr)	[R]	rouge, arrêt				
s (ss)	[s]	soir, assis				
s	[z]	usé				
t (tt)	[t]	toupie, belette				
t	[s]	solution, patient				
u	[Y]	usine				
u	[ɔ]	album				
u(i)	[ɥi]	pluie				
un	[oɛ̃] [ɛ̃]	brun				
v	[v]	voyage				
w	[w]	Web				
w	[v]	wagon				
x	[gz] ou [ks]	examen, axe				
y	[i]	analyse				
y	[j] (yod)	voyage				
z	[z]	zoo				

Lettres muettes						
Graphèmes		Exemples	Date 1 ^{ère} trace	Date Institu.	Aide mémoire	P, G ou PG
c	#	blanc				G
d	#	rond				G
e	#	fillette				G
f	#	clef				G
g	#	sang				G
h	#	habit				G
l	#	fil				G
p	#	loup				G
s	#	tapis				G
t	#	soldat				G
x	#	deux				G
z	#	riz				G

Légende

- Colonne « Date 1^{ère} trace » : un chiffre entre 36 et 46 indiquant le n° de la semaine dans l'année civile (ou une case vide si la correspondance graphophonologique n'a pas été étudiée).

L'enquêteur indiquait le numéro de la semaine au cours de laquelle, pour la première fois, l'enseignant a fait prendre conscience aux élèves de la correspondance entre le graphème et le phonème en proposant au groupe-classe une trace écrite spécifique notée au tableau, sur un affichage, un livre ou un cahier, c'est-à-dire, au minimum, en marge du support de lecture, dépassant ainsi la simple remarque orale à propos d'un écrit déchiffré collectivement. (La semaine de la rentrée était la semaine n°36.)

- Colonne « Date Institu » (pour Institutionnalisation d'un savoir) : un chiffre entre 36 et 46 (ou une case vide si la correspondance graphophonologique n'a pas été étudiée).

L'enquêteur indiquait le numéro de la semaine au cours de laquelle l'enseignant a organisé, de manière explicite, l'étude de la correspondance entre le graphème et le phonème en visant un objectif de mémorisation (exercice, création de trace permanente, etc.). Dans le cas où la première rencontre avec une correspondance graphophonologique coïncidait avec l'institutionnalisation ou dans le cas où l'enquêteur ne faisait pas la différence entre les deux, il renseignait seulement la colonne grisée : « Date Institu. »

- Colonne « Aide-mémoire » : un code entre 1 et 8

L'enquêteur indiquait, à l'aide d'un code (ou de plusieurs si nécessaire, reliés par des slashes sans espaces ; par exemple 2/3/4), quelle est la nature de la trace écrite proposée aux élèves :

- 1) Affichage éphémère des correspondances GP au tableau effaçable (durée : quelques minutes ou heures ; durée inférieure à la semaine)
- 2) Affichage mural permanent des correspondances GP (affichettes ajoutées au fur et à mesure de l'étude, tableaux récapitulatifs...) (durée de la présence de l'affichage : au moins une semaine, mais elle peut s'étendre sur une période, un trimestre, une année)
- 3) Cahier ou classeur de l'élève (CGP dans le cahier du jour, cahier de son, cahier d'écriture, cahier de devoirs du soir...)
- 4) Manuel (avec mention explicite des CGP)
- 5) Fichier (avec mention explicite des CGP)
- 6) Autre dispositif d'aide-mémoire : représentation des gestes Borel-Maisonny, des personnages de la Planète des alphas, des onomatopées associées à des historiettes, etc.
- 7) Affichage mural permanent des textes supports dans lesquels sont indiqués les graphèmes étudiés
- 8) Autre : (préciser quoi dans la colonne remarque)

- Colonne « P, G ou PG » : un code parmi les 3

L'enquêteur indiquait le point de départ de l'étude de la correspondance graphophonologique :

P si l'étude part du phonème que l'on va transcrire (P→G)

G si l'étude part du graphème dont on va indiquer la valeur sonore (G→P)

PG si les deux éléments sont présentés simultanément, comme une paire (P & G)

- Colonne « Remarque » : quelques mots si nécessaire

L'enquêteur mentionnait tout élément complémentaire jugé pertinent, par exemple une difficulté à coder ou le commentaire de l'enseignant sur son choix de planification didactique.

Les enquêteurs ont donc relevé deux types d'indicateurs : la semaine d'étude d'une correspondance graphophonémique ou d'un graphème muet et l'entrée choisie pour l'enseigner. Nous considérons qu'une correspondance est explicitement enseignée lorsqu'elle a fait l'objet d'une institutionnalisation, autrement dit lorsque les élèves disposent d'une référence écrite permanente, individuelle ou collective, à laquelle ils ont accès. Nous avons distingué les correspondances explicitement enseignées de simples mises en relation orales entre les graphèmes et les phonèmes ou de mises en relation écrites éphémères. Les enquêteurs se sont rendus à deux reprises (fin septembre et fin octobre) dans les classes dont ils avaient la charge afin de relever, avec l'aide des maîtres, les traces de l'enseignement dispensé dans les cahiers des élèves, dans leur manuel et/ou sur les affichages muraux. Ils ont indiqué, en face de chaque correspondance institutionnalisée, le ou les types d'aide-mémoire proposés aux élèves parmi huit possibilités. Notons que la totalité des correspondances enseignées dans les 131 classes de l'étude fait partie de la liste que nous avons établie. En outre, les enquêteurs n'ont pas éprouvé de difficulté à renseigner la grille de relevé de l'étude du code, ce qui témoigne de sa fonctionnalité. La somme des correspondances explicitement enseignées au cours des neuf premières semaines de classe constitue un indicateur de vitesse d'étude que nous avons nommé variable « *tempo* ».

L'entrée choisie par l'enseignant pour aborder l'étude des correspondances graphophonémiques peut débiter par le phonème (P) qui sera ensuite transcrit, ou bien par le graphème dont la valeur sonore sera recherchée (G), ou encore en combinant les deux et en les introduisant simultanément (PG). En fonction du choix de l'enseignant, l'enquêteur a reporté l'une des mentions P, G ou PG dans la grille de relevé de l'étude du code. Cette mention a été notée pour chacune des correspondances institutionnalisées. Selon l'entrée à laquelle l'enseignant a prioritairement recours au début de l'année, il est classé dans l'une des trois catégories suivantes : entrée graphémique (si $G > 70\%$), entrée phonémique (si $P > 70\%$) ou entrée mixte (si $P < 70\%$ et $G < 70\%$). La variable catégorielle « **entreecgp** » ainsi créée a permis de tester l'influence de l'entrée privilégiée par l'enseignant sur les performances des élèves.

✓ *Les supports de lecture*

Nous nous sommes aussi intéressés à l'autonomie de déchiffrage offerte aux élèves lorsqu'ils sont confrontés à des textes de lecture, dans des situations de classe habituellement nommées « découvertes de texte ». Afin de mesurer cette autonomie de déchiffrage, nous avons recueilli l'ensemble des textes qui ont servi de supports de lecture au cours de la dixième semaine de classe. Dans le cadre de sa thèse de doctorat, Jérôme Riou a segmenté un à un tous ces textes en graphèmes. Puis, il a pointé ceux qui avaient été étudiés en consultant la liste des correspondances graphophonémiques et des graphèmes muets explicitement enseignés. Il s'est assuré qu'aucune correspondance n'était hors liste puis il a calculé la proportion de graphèmes déchiffrables, au sens de préalablement étudiés. Nous avons appelé « **rendement effectif** » le pourcentage¹ de graphèmes déchiffrables des textes supports à l'enseignement de la lecture utilisés en dixième semaine.

Pour les raisons que nous avons indiquées plus haut, la liste arrêtée pour l'enquête ne comportait pas toutes les correspondances graphophonémiques et tous les graphèmes muets existant en Français. Jérôme Riou a donc procédé à des ajouts de deux types pour analyser les corpus de textes recueillis et pour réaliser les calculs : les uns répondaient à une exigence d'exhaustivité, les autres à une exigence de précision des découpages graphémiques.

¹ Ce pourcentage a été calculé sans les correspondances graphophonémiques institutionnalisées au cours de la dixième semaine de classe, car nous ne savons pas si l'étude explicite de ces correspondances avait précédé ou non la situation de découverte de texte.

Les correspondances graphophonémiques et une partie des graphèmes muets qu'il a ajoutés correspondent à des inconsistances de la langue ou sont rares en Français². Les graphèmes muets porteurs de marque verbale ont dû être précisés. Par exemple, le verbe 'crient' est composé des phonogrammes 'c', 'r', et 'i' qui transcrivent les phonèmes /k/, /R/ et /i/, et du morphogramme 'ent' qui marque la troisième personne du pluriel des verbes du premier groupe. Mais le verbe 'aiment' est composé des phonogrammes 'ai' et 'm' qui codent les phonèmes /E/ et /m/, de la lettre 'e' diacritique qui influe sur la prononciation des graphèmes 'm' et 'ai', et du morphogramme 'nt' qui marque la troisième personne du pluriel des verbes du premier groupe (Catach, 2012). Autre exemple, le morphogramme verbal 'es' représente un seul graphème dans le verbe 'cries', mais deux graphèmes dans le verbe 'chantes'. Dans ce dernier, la lettre 'e' porte une valeur diacritique puisqu'elle influe sur la prononciation de la lettre 't', et la lettre 's' porte la marque de la deuxième personne du singulier des verbes conjugués. Autrement dit, lorsque la lettre 'e' n'était pas diacritique, Jérôme Riou a considéré les formes verbales 'ent' ou 'es' comme un seul graphème. En revanche, lorsque la lettre 'e' était diacritique, il les a considérées comme deux graphèmes distincts, 'e' et 'nt' et 'e' et 's'.

En résumé, la grille de référence qu'il a élaborée pour segmenter les textes supports de lecture comporte 97 lignes : 80 lignes de correspondances graphophonémiques et 17 lignes de graphèmes muets. Cette grille lui a permis d'identifier l'ensemble des graphèmes des textes proposés aux élèves lors de la dixième semaine de classe, de les comparer à ceux qui avaient été explicitement enseignés, et d'en déduire le rendement effectif des 131 classes.

² Nous avons ajouté les lignes de la lettre 'a' prononcée /E/ dans rayure ou /e/ dans effrayant, des graphèmes 'ai', 'ay', 'aï' et de leurs correspondants phonémiques /e/, /e/, /E/, de la lettre 'c' prononcée /g/ dans seconde, de la lettre 'g' de Gina, de la lettre 'o' prononcée /wA/ dans voyage, du graphème 'on' et de son correspondant phonémique /e/ dans monsieur, du graphème 'oi' et de son correspondant phonémique /o/, de la lettre 'u' prononcée /4/ dans hum et /w/ dans aquarium, et de la lettre 'z' prononcée /d/ dans pizza, qui correspondent à des inconsistances de la langue. Nous avons aussi ajouté celles des graphèmes 'ë', 'ï', 'î', 'oi', 'ouin', 'où', 'sc', 'û' et de leurs correspondants phonémiques respectifs /E/, /j/ (yod), /i/, /wa/, /w%/, /u/, /s/ et /y/, qui sont peu fréquents en français. Enfin, nous avons ajouté les lignes des lettres 'm' et 'r' qui sont muettes dans les mots 'automne' et 'monsieur', ainsi que celle de la lettre 'q' quelquefois muette dans le mot 'cinq'.